

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 3

Artikel: Nouvelles diverses
Autor: H.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Villars avait le commandement en chef des dragons lancés à la poursuite des protestants.

13 JANVIER 1746. — *Naissance de Pestalozzi.* — Quelques mots sur la vie de ce brave pédagogue, déjà connu de tous, seront cependant lus avec plaisir.

Pestalozzi naquit à Zurich à la date que nous venons d'indiquer. Dès son enfance, il montra une grande bonté de cœur. Après s'être essayé dans le ministère évangélique, puis ensuite dans la politique où il n'eut pas de chance, il résolut de se faire maître d'école, comme l'était son grand-père. Il forma donc le projet d'instruire de pauvres enfants, tout en leur apprenant l'agriculture ou un métier. Il fit pour cela un apprentissage d'une année chez un agronome, travaillant comme un simple valet de ferme, puis fonda à *Neuhof*, en Argovie, une colonie agricole où une centaine d'enfants pauvres furent entretenus aux frais de l'établissement. Mais Pestalozzi était aussi mauvais administrateur qu'excellent instituteur ; l'entreprise tomba ; le domaine fut exproprié.

Après ce revers de fortune, il se mit à écrire des livres et publia un roman populaire : *Léonard et Gertrude*, qui eut un grand succès. Faute de papier, il écrivit tout cet ouvrage à la marge et dans les blancs d'un livre de compte. — Tout à coup, il apprend que le gouvernement helvétique fondait une maison d'orphelins dans l'*Unterwald*, désolé par la guerre, lors du passage des Français, en 1798 ; il se rend à Stanz, prend en mains cette institution pour laquelle il fit des prodiges de charité chrétienne. Mais l'admirable dévouement de cet homme ne fut pas apprécié ; des gens aveuglés par les préjugés le traitèrent d'hérétique, et bientôt tout le monde se tourna contre lui.

En quittant Stanz, Pestalozzi se rendit aux bains du *Gournigel*, pour y rétablir sa santé délabrée. Mais ne pouvant rester dans l'inaction, il se rend bientôt à Berthoud où il tint une école d'enfants de 4 à 8 ans. Il passa là d'heureux jours. Jouissant de l'estime publique, il fut choisi comme l'un des députés suisses à la *Consulte helvétique*, réunie à Paris, en 1803, par Napoléon.

Il profita de cette circonstance pour demander au premier Consul une audience dans laquelle il essaia de le convertir à ses plans de réforme par l'instruction primaire. Mais après quelques instants, le vainqueur de Marengo se retira en disant : *Je n'ai pas le loisir de m'occuper de l'A, B, C.*

Le pédagogue vint ensuite s'établir à Yverdon, où il fonda un institut auquel fit place l'ancienne école élémentaire. Cet établissement, qui eut 20 ans d'existence, réunit bientôt un personnel nombreux et attira des élèves de toutes les nations et de tous les degrés. Ce fut là notre premier pensionnat. Il tomba en décadence par les habitudes de luxe qu'y introduisirent les maîtres, et fut fermé en 1825. — Pestalozzi, accablé de vieillesse et de déceptions, mourut en 1827, chez son petit-fils, à Neuhof.

14 JANVIER 1656. — Le calendrier à effeuiller place ici la guerre de Willmergen. Il se trompe de 10 jours ; c'est le 24 janvier qu'elle eut lieu.

15 JANVIER 1480. — *Rochat bâtit des forges à l'Abbaye du lac de Joux.* — Rochat fut un des premiers habitants de cette localité ; très industrieux, c'est en effet lui qui y installa des martinets, forges ou hauts-fourneaux. La famille de Rochat devint si nombreuse qu'au siècle dernier une compagnie tout entière de milice, soldats et officiers, se composait d'hommes portant le nom de Rochat.

Les éphémérides des 16 et 17 n'ont rien de remarquable.

Nous avons vu dans l'article qui précède que l'*Institut de Pestalozzi*, à Yverdon, tomba en décadence grâce aux mœurs et aux habitudes de luxe apportées par les professeurs ou les nombreux étrangers qui le visitaient. Cet établissement fut détourné de sa simplicité primitive aussitôt qu'il reçut dans son sein des jeunes gens de tous les pays, songeant plus à leurs plaisirs qu'à l'étude. Ainsi s'inaugura, sous de défavorables auspices, le genre pensionnat, qui fut peut-être aussi le point de départ de cette fureur qu'ont les marchands de côtelettes d'attirer les étrangers chez nous par tous les moyens, et de faire abdication, en présence de ce monde ambulant, de leur personnalité, de leurs mœurs, et bien souvent de leur liberté.

On n'entrera bientôt plus dans une maison de campagne sans lire : *Pension d'étrangers*; sans entendre dire :

— Chut ! les pensionnaires étudient.

— Marie, nous ne déjeunerons qu'à 1 heure, miss n'est pas levée.

— Allez dire à mon fils de ne pas jouer du violon, le lord du n° 9 est indisposé.

— Si madame X. vient, recevez-la dans ma chambre à coucher, pour ne pas déranger lady Weston qui sommeille sur le sopha du salon.

— Dites à la cuisinière de mettre un autre légume, les petits pois ne conviennent point au comte Peter.

— Hâtez-vous de baisser la tente de la véranda, madame la duchesse veut prendre l'air.

Oui, la bonne vieille Suisse s'en va. Ecoutez ce que dit à ce sujet M. G. Guillaume, de Neuchâtel, dans un intéressant ouvrage qui vient de sortir de presse sous le titre : *Thécla ou le sac de Stanz* :

« Le temps n'est plus où de nombreuses barques parcouraient en tous sens le lac de Lucerne ; à peine aperçoit-on maintenant de temps à autre une voile blanche se détacher du rivage ; les bateaux à vapeur les ont tuées ; si quelques voyageurs pressés de voir ou de « faire » la Suisse ont gagné à ce changement, le pittoresque y a beaucoup perdu. La traversée se fait aujourd'hui trop rapidement, et le bruit des roues, le sifflet de la machine, contrastent désagréablement avec la tranquille majesté de ce beau lac et de ces splendides montagnes. Adieu les

émotions des courses en petit bateau, les tempêtes en miniature et les tempêtes sérieuses. Plus de visites au Grutli, plus de pèlerinages à la Tell's Platte. Plus de causeries piquantes avec les bateliers; plus d'observations curieuses sur le pays et ses habitants. Mortes sont les légendes, et le touriste, ahuri, penché sur son *Baedeker* ou son *Murray*, se rend à peine compte des endroits qu'il parcourt, tant la marche des bateaux à vapeur est rapide.

Et puis ces ponts couverts d'une foule cosmopolite et bigarrée, où l'on entend tous les jargons de l'univers; ce bateau qui sans cesse part, arrive, débarque, embarque, siffle et repart pour aborder de nouveau un instant après; ce bruit de roues, cette fumée noire, tout cela vous aveugle, vous assourdit et vous désole. Vous vous croyez sur un bateau-mouche de la Seine et non sur le lac de Lucerne.

Aujourd'hui, le plus petit village riverain a son débarcadère, le plus modeste hameau ses hôtels, ses pensions d'étrangers. La vapeur a envahi jusqu'aux montagnes; déjà une locomotive escalade chaque jour le Rigi. Des flots d'étrangers remplissent tous les hôtels, et menacent de transformer peu à peu les bourgs et les villages de la Suisse primitive. Les chalets font place aux palais. Cette affluence extraordinaire et toujours croissante des étrangers sera-t-elle un bien pour les habitants des petits cantons? Il est permis d'en douter. Quelques hôteliers, quelques spéculateurs s'enrichiront, il est vrai, mais le pays s'appauvrira; les bras manqueront pour cultiver la terre, les prix deviendront exorbitants, et la moralité des habitants souffrira du contact de la richesse. Quel horrible malheur si tous ces villages habités par des hommes libres, aux mœurs simples et patriarcales, tous ces hameaux où naquirent les libérateurs, allaient devenir le rendez-vous de l'opulence étrangère! La simplicité disparaîtrait, avec les usages, les costumes, et toute espèce d'originalité. L'amour du gain et l'astuce remplaceraient l'antique bonne foi helvétique. L'homme libre deviendrait laquais, et la fière bergère des montagnes vendrait ses charmes pour de l'or..... Suisses des petits cantons, dont les ancêtres proclamèrent les premiers la liberté, regardez Interlaken et ses palais! Et à quelques pas, l'Oberland bernois et sa misère! Quelle leçon! »

Monsieur le rédacteur,

Vous nous avez parlé, dans votre précédent numéro, d'une note d'honoraires fournie par un avocat pour une consultation au sujet d'un chien ayant dérobé un gigot de mouton. Vous avez sans doute rapporté ce fait comme un exemple de l'habileté avec laquelle Messieurs les docteurs en droit savent se faire payer. Eh bien, Monsieur, j'estime que votre héros n'est qu'un conscrit auprès du mien.

J'habitais précédemment une ferme aux environs de Lausanne. Je me décidai à vendre cette propriété, et, au moment de la stipulation de l'acte, survint une difficulté soulevée par l'acquéreur, dif-

siculté qui m'entraîna dans un procès assez long et fort coûteux. Un avocat se chargea de ma défense, en causa beaucoup, en écrivit encore plus, et à la fin m'envoya son compte où je remarquai tout particulièrement ces deux articles :

« Vacation allant chercher votre lettre à la poste et n'en trouvant point, fr. 5.

« M'étant réveillé songeant à votre affaire, fr. 10. N'est-ce pas le cas de dire que quelquefois la fortune vient en dormant ou.... à peu près?... Agréez, Monsieur, etc. H. P.

Lo vgnolan à Dzenèva.

On bravo vgnolan dè La Coûta avâi sa bouna mia ein serviço à Dzenèva. On dzo que l'étai z'u la trovâ, lo farceu s'amusa à quartettâ avoué on Savoyâ qu'avâi retersi avoué li ào sailli-frou. Quand sailleciront dâo cabaret, noutron coo veyâi tot trobllo, et arrevâ dein clliau grantés tserräires dè Dzenèva, ye s'arrêté devant onna balla mâison ein sè deseint : Çâi dâi êtré ice. Adon sè met criâ :

— Henriette!... Henriette!... es-tou lé d'amon?

Ma fai coumeint nion ne repondâi, sè peinsa : paraît que mè su trompâ et que n'est pas quie, et ye sein va pllie lien criâ s'n'Henriette.

Mâ tandique tsertisivé sa gaupa ein la crieint et ein trabetseint, lè gâpions, que lo sédiont, viront bin que c'étai on bon Vaudois; l'ein euront pedi, et lo meniront ào pousto, iô sè mette bintout à ronciliâ.

Lo leindéman, quand l'eut posâ sa fédérâla, lè gâpions lo laisseront allâ et put stu iadzo retrovâ l'Henriette. Après l'ai iavâi raconta que n'avâi pas étâ fotu dè la trovâ lo dégando né, ye dese : Tot parâi l'ai ya dâi bravès dzeins à Dzenèva; m'ont menâ cutsi, m'ont bailli à soupâ et ne m'ont demandâ qu'on franc!

— T'ont menâ ào violon, dese l'Henriette?

— Kâise-tè, foulâ, ao violon! n'ein n'é pas pî vu ion!

— A-te bin nu à Breinla, hier à né, déemandâvè à n'on païsan dè cé veladzo, lo préfet dè Mâodon?

— Holâ, l'ein est tche sa ceints (700) pousé!

Un testament singulier.

Tout le monde connaît l'excentricité des Anglais, mais le testament dont nous allons parler dépasse pourtant l'ordre ordinaire.

Un riche Anglais, fuyant les rigueurs de l'hiver, avait enfin fixé sa résidence à Méran, en Tyrol, dont le climat lui convenait. Il prit à son service une gouvernante, en lui disant, dès son entrée en place, qu'il attendait d'elle une fidélité à toute épreuve et une conduite irréprochable; mais qu'elle n'avait rien à espérer de sa part, puisqu'il ne lui léguerait jamais rien, ni en argent, ni en papiers de valeur, ni en biens-fonds, ni même en meubles ou bijoux.

La gouvernante accepta la place et s'acquitta des